

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° AC2053

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Arnaud Bonnet, M. Corbière, M. Gustave, M. Raux, M. Amirshahi,  
Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau,  
M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin,  
M. Damien Girard, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-  
Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau,  
M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

à l'amendement n° AC|1138 du Gouvernement

---

### ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« et dont l'une au moins bénéficie d'une expérience reconnue dans le domaine radiophonique. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à assurer la préservation de la qualité du média radiophonique, fleuron de l'audiovisuel public français et bijou de l'exception culturelle chère à notre pays.